

Ville de  
**MONTGERON**

DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE  
CODE POSTAL 91230

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
**MAIRIE DE MONTGERON**  
CONSEIL MUNICIPAL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

OBJET : **N°24/65**  
**Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France (FSRIF) -**  
**Rapport d'utilisation 2023**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois du mois de septembre à 19h30,  
LE CONSEIL MUNICIPAL, convoqué le 13 septembre 2024, s'est réuni en  
séance ordinaire sous la présidence de Madame Sylvie CARILLON, Maire

Le Maire, soussigné,  
certifie que le compte-  
rendu de la présente  
délibération a été affiché  
dans les délais légaux.

CONSEILLERS EN EXERCICE

Présents : Mme Sylvie CARILLON, Maire, Mme NICOLAS, M. GOURY,  
Mme DOLLFUS, M. CORBIN, Mme GARTENLAUB, Mme RAUNIER, M. KNAFO,  
M. NOEL, M. FERRIER, Mme MOISSON, Mme DALAIGRE, M. MATTENET,  
Mme MORIN, M. MAGADOUX, Mme CARLOS, M. SOUMARE (à partir de la  
délibération n°24/69), M. LE MEUR, Mme GUERY, M. HACKERT,  
Mme BILLEBAULT, M. VEYRAT, M. MILOSEVIC

Absents ayant donné procuration :

M. DUROVRAY ayant donné procuration à Mme CARILLON  
M. LEROY ayant donné procuration à M. NOEL  
Mme PLECHOT ayant donné procuration à M. FERRIER  
Mme NOURRY ayant donné procuration à Mme NICOLAS  
Mme BENZARTI ayant donné procuration à Mme GARTENLAUB  
Mme TOUCHON ayant donné procuration à M. KNAFO  
Mme DE SOUZA ayant donné procuration à Mme RAUNIER  
Mme CIEPLINSKI ayant donné procuration à Mme BILLEBAULT  
Mme NADJI ayant donné procuration à M. VEYRAT

Absents :

M. LE TADIC  
M. SALL  
M. SOUMARE jusqu'à la délibération n°24/68  
M. CROS



Mme GUERY a été élue secrétaire de séance

**OBJET : FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION-ILE-DE FRANCE (FSRIF) - RAPPORT D'UTILISATION 2023**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L2531-16,

Considérant l'avis de la Commission municipale permanente en date du 18 septembre 2024,

Considérant qu'il doit être présenté au Conseil municipal, un rapport retraçant « *les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement* »,

**Le Conseil municipal,**

**PREND ACTE** Du rapport relatif à l'utilisation du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France en 2023, annexé à la présente délibération.

**DIT** Que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

  
**Sylvie CARILLON**  
Maire de Montgeron  
Conseillère régionale d'Ile-de-France



## RAPPORT D'UTILISATION 2023 DU FONDS DE SOLIDARITE DES COMMUNES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (FSRIF)

L'article L2531-16 du Code général des collectivités territoriales prévoit que « *Le maire d'une commune ayant bénéficié, au titre de l'exercice précédent, d'une attribution du fonds de solidarité des communes de la région d'Ile-de-France prévu à l'article L2531-12 présente au conseil municipal, avant la fin du deuxième trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport qui présente les actions entreprises afin de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et les conditions de leur financement* ».

Par le biais de la présentation de ce rapport annuel 2023, la ville de Montgeron souhaite exposer les moyens affectés au service de la cohésion sociale des Montgeronnais, ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de vie.

Grâce à ce fonds, la Ville a pu financer des projets et des actions dans les domaines de l'éducation, de la petite enfance, du social, de la jeunesse, du sport et de la culture.

Elle a bénéficié en 2023 du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France pour un montant de 576 306€.

Les actions initiées par la Ville et financées par ce fonds sont inscrites ci-dessous :

### 1) SOLIDARITE, ACTION SOCIALE ET INSERTION

#### L'espace social

Afin de faciliter l'accès aux droits et de pouvoir accompagner individuellement chaque situation, l'Espace Social au travers du CCAS est intervenu dans différents domaines en matière :

- Habitat /Logement : 936 demandes enregistrées, alors qu'en 2022 elles étaient de 800, soit une augmentation de 17% ;
- Un taux de rotation particulièrement faible sur le parc du logement social : 43 familles ont pu être relogées sur le contingent communal ;
- Un travail avec les MOUS relogement dans le cadre du programme ANRU, à ce jour 129 familles ont été relogées sur les 193 familles à reloger en début d'opération ;
- Domiciliation : 2 855 courriers à traiter alors qu'en 2022 il y en avait 3 469, le nombre de personnes domiciliées étant le même (90) ;
- De réception du public : 4 197 personnes reçues contre 3 064 en 2022, (+ 37 %), 4 710 appels téléphoniques contre 4 987 en 2022 ;
- D'interventions sociales et/ou d'accompagnements dans la durée : accès aux droits, aide alimentaire, aide aux démarches administratives, gestion budgétaire, rupture d'hébergement (473 personnes en ont bénéficiées)
- De prévention à l'endettement et d'accompagnement budgétaire, participation aux commissions d'impayés et comités de suivi des bailleurs – Animation d'un atelier au Centre social Aimé Césaire ;
- De réflexion et participation au réseau « violences faites aux femmes » ;

- De la mise en œuvre des procédures de soins psychiatriques à la demande d'un tiers, avec des problématiques importantes pour réussir à obtenir des RDV avec le CMP, les psychologues ou psychiatres des hôpitaux etc. ;
- D'aides financières essentiellement en matière de loyer et d'énergie pour un montant de 9 873€ pour 37 familles bénéficiaires contre 10 376€ pour 35 familles bénéficiaires en 2022.

### **L'épicerie sociale**

L'aide alimentaire délivrée par le CCAS est portée par l'épicerie sociale, avec une dépense en approvisionnement de 35 710€ en matière de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien sur l'année 2023.

En quelques chiffres, l'épicerie sociale en 2023, c'est :

- 187 familles bénéficiaires soit un ensemble de 443 personnes
- Une trentaine de colis d'urgence distribués
- Une majorité de personnes sans enfants à charge à 51 % (couples et personnes seules)
- 32 % de familles monoparentales
- 17 % de couples avec enfants
- 36.30 % de familles résidant sur un quartier prioritaire de la Politique de la Ville
- 81 % de bénéficiaires en dessous de seuil de pauvreté, contre 70 % en 2022.

Un partenariat est installé avec les différentes structures de la Ville pour développer l'accueil de jeunes bénévoles et les activités courantes de la structure, participant ainsi, par un engagement citoyen et une immersion, à leur insertion socio-professionnelle.

Par ailleurs, l'épicerie sociale relaye l'information autour des actions réalisées par les structures du CCAS et de tous les partenaires du champ de l'action sociale, de par sa mission d'accueil. De plus, elle tend à la mise en œuvre d'actions collectives mensuelles autour des éco-gestes, de l'anti gaspillage alimentaire et de la gestion du budget, pour répondre aux besoins du public ou orienter vers les actions existantes du territoire.

Le budget de fonctionnement de l'épicerie était de 36 050€ en 2023 hors masse salariale.

## **2) L'ANIMATION DE VIE LOCALE DANS LES QUARTIERS**

### **Le Centre social municipal Saint-Exupéry**

Le Centre social est un animateur de la vie sociale globale du quartier La Forêt. Son projet est agréé par la CAF et ses missions définies par la CNAF (cf. circulaire du 31 janvier 2012, du 20 juin 2012 et du 16 mars 2016).

L'agrément du projet social 2020-2023 fonde les actions du Centre social autour de trois axes stratégiques :

- Axe 1 : Conduire l'action publique de manière participative
- Axe 2 : Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes et sociales
- Axe 3 : Fédérer, impulser et animer une vie de quartier ouverte sur la ville et au-delà

## ANIMATION ET COORDINATION GLOBALE (ACG)

### Axe 1 : Conduire l'action publique de manière participative

Afin de maintenir un diagnostic régulier du quartier et des besoins des habitants pour proposer des actions adaptées et un accompagnement précis, le Centre social participe à plusieurs instances de veille et de concertation :

- la Cellule d'Orientation Educative (COE): instance d'accompagnement collectif des mineurs et de leurs familles ;
- le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) du collège G. Pompidou, collège de secteur ;
- le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

### Axe 2 : Soutenir les habitants dans leurs démarches citoyennes et sociales

Le Centre social accueille de nombreuses permanences administratives et sociales afin de faciliter l'ouverture de droits et l'accompagnement des habitants :

- les permanences sociales de la MDS et de la CRAMIF ;
- les permanences hebdomadaires d'un écrivain public ;
- les permanences juridiques du barreau de l'Essonne (avocat) et du CIDFF (juriste) ;
- les permanences de médiation familiale (APCE) ;
- les permanences du REP ;
- les permanences mensuelles Point Conseil Budget de l'UDAF.

De plus, le Centre social met ses locaux à disposition de ses partenaires afin qu'ils puissent rencontrer les familles au plus près de chez elles : PJJ (Protection Judiciaire de la Jeunesse), PRE et Prévention Spécialisée.

Conscient du besoin des habitants de se retrouver autour d'un intérêt commun et de rompre avec le quotidien, le Centre social :

- organise des ateliers couture hebdomadaires et cuisine mensuels ;
- propose des ateliers sportifs (gym, relaxation et zumba) ;
- a organisé deux cycles de formation sur l'usage des outils numériques et d'internet à destination des adultes.

Enfin, les cours de Français Langue Étrangère (FLE) mis en place en 2022 continuent à être dispensés à hauteur de 14 heures par semaine, avec un tel succès qu'il y a une liste d'attente.

### Axe 3 : Fédérer, impulser et animer une vie de quartier ouverte sur la ville et au-delà

Le Centre social continue de soutenir les associations du quartier dans leurs projets, la mise à disposition de salles et de matériels :

- Vie libre (sortir de son addiction à l'alcool) ;
- ICRA (ateliers intergénérationnels, bien-être, jeunes, projets internationaux...) ;
- 1, 2, 3 Main dans la Main (association d'assistantes maternelles) ;
- La Grande Ourse (accompagnement scolaire collège et lycée)
- L'Echiquier du Val d'Yerres (cours d'échec pour enfants) ;
- Association des Familles de Montgeron (cours d'alphabétisation).

L'équipe du Centre social propose, principalement pendant les vacances scolaires, des animations aux pieds d'immeuble pour aller à la rencontre des habitants et créer du lien, mais

également durant l'été des actions récurrentes dans son jardin, tel qu'un barbecue tous les lundis soirs à destination des familles.

### ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE (ACF)

#### Axe 1 : Faciliter les liens entre les familles et les institutions

Afin de soutenir les parents dans la scolarité de leurs enfants, le Centre social anime le dispositif d'accompagnement scolaire (CLAS) à destination des élèves de l'école élémentaire Jean Moulin et aux collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du collège G. Pompidou selon les modalités suivantes :

- 2 jours de présence obligatoire lundi-mardi ou jeudi-vendredi ;
- 16h30-18h00 : accueil des élèves du CP au CM2 par groupe de 6 enfants soit 65 élèves répartis sur les 2 sessions ;
- 18h00-19h30 : accueil des collégiens de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> par groupe de 6 soit 23 jeunes répartis sur les deux sessions.

Au-delà de l'accompagnement méthodologique dans les apprentissages et l'organisation du travail, les enfants ont bénéficié d'un atelier d'expression les mercredis matin, d'activités culturelles et d'actions de prévention. De plus, les collégiens ont pu participer à des cours d'anglais tous les mercredis après-midi depuis septembre.

La Ville a mobilisé la somme de 37 730€ pour rémunérer les agents de soutien scolaire.

#### Axe 2 : Accompagner l'adulte dans sa fonction et son statut de parent

Le Centre social municipal accueille au quotidien les familles du quartier La Forêt autour de moments de rencontre et de partage que ce soit :

- entre parents lors d'échanges sur la parentalité en présence d'une thérapeute ;
- en famille en organisant des ateliers parents/enfants autour de la cuisine, du sport, du jeu ou de loisirs créatifs.

En 2023, le projet « destination vacances » regroupant deux dispositifs a permis à 10 familles (12 adultes et 26 enfants) de partir :

- AVS : départ autonome de 6 familles avec le soutien financier de la CAF 91, de la fédération des centres sociaux et l'ANCV
- Séjour court : 4 familles sont parties accompagnées de la référente famille et ont bénéficié d'une prise en charge des deux tiers du coût du séjour par le CCAS.

#### Axe 3 : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture des familles dans Montgeron et au-delà

Tout au long de l'année, le Centre social propose aux familles de profiter de sorties culturelles et de loisirs notamment pendant les périodes de vacances scolaires.

Le Centre social municipal Saint Exupéry en quelques chiffres :

En 2023, 328 ménages se sont inscrits au Centre social (335 adultes et 449 enfants) dont :

- 80 % habitent dans la résidence La Forêt, quartier Politique de la Ville ;
- 71 familles monoparentales ;
- 106 familles contre 58 familles en 2022 avec au moins 3 enfants.

ADULTES	≤ 25 ans	26-30 ans	31-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60-69 ans	70-79 ans	≥ 80 ans
NOMBRE	8	18	84	130	58	27	10	0
%	3%	6%	26%	39%	14%	9%	3%	0%

ENFANTS	0-3 ans	3- 6 ans	6-11 ans	11-15 ans	15-18 ans	18-25 ans
	Non scolarisés	Maternelle	Primaire	Collège	Lycée	
NOMBRE	50	71	156	86	47	39
%	11%	16%	35%	19%	10%	9%

En 2023, le Centre social municipal a conservé un budget de fonctionnement constant à hauteur de 69 900€ (hors masse salariale).

### Le programme de réussite éducative (PRE)

Ce dispositif s'adresse aux enfants scolarisés de 2 à 16 ans.

En 2023, le PRE a mis en place 170 parcours d'enfants, soit un niveau équivalent à celui de 2022 (171).

Sur ces 170 parcours, le PRE accompagne 65% de garçons (111), et 35% de filles (59).

Le PRE a accompagné 31 enfants de la crèche ou en maternelle (2-5 ans), 79 enfants de primaire (6-10 ans) et 60 enfants du collège (11-16 ans).

Lors du bilan 2022, un des objectifs fixés pour l'année à venir était de maintenir la progression du nombre de parcours d'enfants en bas-âge. Une augmentation du nombre d'enfants de 2 à 5 ans en parcours est effectivement constatée en 2023, évoluant de 25 à 31 accompagnements personnalisés.

Le rapport entre le nombre d'enfants de 6-10 ans (primaire) 46% et d'adolescents de 11-16 ans (collégiens) 36% en parcours est plus équilibré qu'en 2022 (52% et 33%).

La répartition des parcours selon la classe fréquentée est homogène entre les différents niveaux en 2023, avec une concentration de parcours au cœur de l'école élémentaire de 24% (CE2 et CM1) soit ¼ des parcours et dans les « moments charnières ».

En 2022, il a été constaté un certain décalage entre les besoins en soutien spécifique des niveaux scolaires représentant les moments charnières de Grande Section à CP, de CM2 à la 6ème et de la 3ème à la seconde.

Les statistiques présentées en 2023 montrent que ce décalage a été corrigé et que les parcours du PRE répondent davantage aux besoins de soutien spécifique liés aux moments charnières.

En 2023, le PRE a accompagné 120 enfants et adolescents issus de Quartiers Prioritaires de la Ville (70%) et 50 enfants et adolescents issus des autres quartiers de Montgeron (30%).

Le PRE représente une masse salariale de 143 672€ équivalent à 3 ETP et a engagé un budget de fonctionnement à hauteur de 15 280€ (rémunérant essentiellement des intervenants

extérieurs durant les congés scolaires (art thérapie, création audiovisuelle etc), ainsi que des interventions sur les temps scolaires, sophrologues, psychologues, soutien aux devoirs etc).

### 3) LA POLITIQUE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES

#### L'espace Séniors - Maison de l'Amitié

Ce service compte à présent 500 adhérents contre 575 en 2022.

En 2023, 48 740 repas ont été servis contre 52 828 en 2022  
38 081 repas ont été livrés à domicile, contre 44 700 en 2022, soit une baisse significative pour les repas livrés car beaucoup de décès sont à déplorer parmi les bénéficiaires.  
En revanche, une hausse est constatée pour les repas pris sur place (10 529 en 2023 contre 8 022 en 2022)

- Plus de 10 000 participants aux activités (hors repas) tels que la gymnastique douce et tonique, des programmes multisports séniors (self défense, tir à l'arc, parcours forme, golf, stretching/yoga, tennis de table).  
Mais aussi de la danse, billard, couture, jeux de cartes, encadrement, scrabble, loto, piscine, pétanque, peinture sur soie, atelier booster sa mémoire, cours de sophrologie, ateliers gourmands, bien-être, et créatifs et plus récemment mise en place d'ateliers numériques.
- Des échanges intergénérationnels avec les centres de loisirs, le Centre social Saint Exupéry, la villa Beausoleil et la Maison de l'Environnement.
- 275 personnes ont pu profiter des 3 sorties organisées en Essonne en 2023 et 77 personnes ont participé aux deux séjours de fin d'année, contre 27 en 2022.
- Elle accueille également de nombreux stagiaires en partenariat avec l'établissement EREA et les sections SEGPA de Montgeron (11 en 2023).

Ce lieu propose également 10 repas spéciaux pour 150 couverts, 1 buffet campagnard annuel rassemblant 120 personnes.

A l'occasion de la semaine bleue, 289 personnes ont été accueillies aux différentes animations, contre 200 en 2022.

Le gala de Noël a réuni 700 personnes à l'Astral.

Enfin, 2 230 colis de Noël ont été distribués aux retraités Montgeronnais de plus de 70 ans, contre 1 550 colis pour les plus de 69 ans en 2022.

De même, le CCAS déploie un dispositif de prestations à domicile permettant de maintenir, autant que possible, la personne âgée dans son environnement, notamment grâce à la résidence Vandeville comprenant 51 pavillons de type F2 en résidence locative pour personnes âgées. Un programme pluriannuel a été engagé dans le cadre de la réhabilitation des logements locatifs réservés aux personnes âgées, plus de 19 100€ ont été consacrés à cette opération sur l'année 2023.

Durant l'année 2023, l'Espace séniors a accueilli plus de 10 000 personnes âgées pour des renseignements, des demandes de cartes taxis, téléassistances, pass locaux, transports

améthyste. La fréquentation de l'accueil n'a cessé d'augmenter depuis la création de l'Espace Séniors en 2016 (2 200 personnes accueillies).

L'accueil téléphonique a dépassé les 7 843 appels au cours de l'année 2023 (équipe au complet), contre 474 appels en 2022.

115 séniors ont bénéficié d'un accompagnement social individualisé correspondant à 960 interventions sociales (rendez-vous sur site et visites à domicile) concernant tous types de problématiques sociales.

En ouverture de la semaine bleue, l'Espace séniors - Maison de l'Amitié a organisé un salon des seniors et des aidants au sein de la commune. Ce salon accueillant 200 personnes a permis de les informer sur les nombreuses activités proposées ainsi que sur les différents dispositifs d'aide. Ce forum a permis la mise en lien avec les nombreux partenaires présents et avait pour but de favoriser le bien vieillir des séniors de la ville.

Deux actions de prévention proposées par le PRIF ont été mis en place au cours de l'année 2023 :

« Bien sur internet » : 10 séances de 2h pour 8 à 10 participants.

« Adaptation du logement, faciliter le quotidien » : 5 séances pour 10 participants.

Afin de maintenir un réseau partenarial, une participation accrue aux groupes de travaux sur le territoire de l'agglomération pour les travailleurs sociaux :

- Groupe de travail sur un référentiel des missions des acteurs du territoire ;
- Coordination gérontologique sur le secteur ouest du val d'Yerres Val de Seine ;
- Une présentation des projets départementaux ;
- COPIL CLIC

Afin de lutter contre l'isolement des aînés de la ville de Montgeron, un réseau bénévole composé de 18 bénévoles rendent des visites hebdomadaires (environ 46h/semaine de visites) auprès d'une vingtaine de Montgeronnais isolés.

Pour finir, le dispositif canicule a recensé 2 414 personnes âgées de + de 75 ans, 141 personnes se sont inscrites au plan canicule et ont été contactées à chaque alerte jaune et orange déclenchée par la Préfecture.

De par ces données, il est factuel de constater une hausse très importante des bénéficiaires de l'espace séniors-maison de l'amitié qui peut être expliquée en partie par le succès sans faille de toutes les activités proposées, de l'accompagnement individuel de qualité réalisé par les travailleurs sociaux, et les nombreuses actions collectives.

Globalement, les actions sociales du CCAS ont bénéficié d'une subvention de la Ville à hauteur de 1 020 000€.

#### 4) LA POLITIQUE EDUCATIVE

La politique éducative est l'un des axes d'actions prioritaires de la ville de Montgeron. Elle s'inscrit pleinement dans une démarche de réduction des inégalités territoriales et vise à assurer une plus grande équité entre les enfants afin qu'ils bénéficient d'un égal accès aux services liés au secteur de l'éducation.

La réussite de l'enfant, l'accès aux apports culturels et sportifs, le développement et l'épanouissement des enfants ainsi que leur participation aux actions éducatives sont les principaux objectifs politiques que met en œuvre la municipalité. Chaque temps passé dans l'école et autour de l'école avec les enseignants ou les animateurs et éducateurs doit permettre de renforcer les connaissances de l'enfant et s'articuler autour d'un projet partagé et concerté entre les acteurs locaux de l'éducation afin de proposer des parcours éducatifs harmonieux aux enfants de la commune.

En 2023, les actions mises en œuvre dans le cadre de la politique éducative municipale de la ville de Montgeron concernaient principalement les enfants scolarisés dans les 10 écoles de la Ville (5 en élémentaires et 5 en maternelles) représentant 2 689 enfants dont 1 002 dans les écoles maternelles et 1 683 dans les écoles élémentaires.

#### Liste des écoles et territoires prioritaires au titre du contrat de Ville Sénart Val de Seine

	Effectif	Territoires prioritaires
<b>Ecoles Maternelles</b>		
BUISSON (9 classes)	239	
DURUY (7 classes)	198	
MOULIN (9 classes)	238	Quartier La Forêt
FERRY (7 classes)	190	Quartier J. Ferry
BOUCHER (5 classes + 1 TPS)	137	Quartier Prairie de l'Oly
Sous total	1 002	
<b>Ecoles Elémentaires</b>		
BUISSON (16 classes)	407	
GATINOT (14 classes)	337	
MOULIN (18 classes)	423	Quartier La Forêt
FERRY (13 classes)	333	Quartier J. Ferry
BOUCHER (9 classes)	175	Quartier Prairie de l'Oly
+ ULIS	12	Quartier Prairie de l'Oly
Sous total	1 687	
<b>TOTAUX</b>	<b>2 689</b>	

Sur les 10 écoles, 6 sont localisées sur des territoires qui relèvent des quartiers prioritaires au titre du contrat de Ville Sénart Val de Seine, soit 56% du nombre d'enfants scolarisés dans les écoles de la commune.

## Les actions de cohésion sociale et d'égalité des chances en matière de politique éducative

Activités	Fréquentation moyenne mensuelle (en nb d'enfants)	Taux de fréquentation moyen
Restauration scolaire	1737	65 %
Etudes surveillées	257	14,8%
Accueil périscolaire matin	171	6,2%
Accueil périscolaire soir	766	76 %
Accueil de loisirs le mercredi (périscolaire et extrascolaire) – élémentaire	114	6,6%
Accueil de loisirs le mercredi (périscolaire et extrascolaire) – maternel	146	15 %
Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (extrascolaire) – élémentaire	60	3,5%
Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires (extrascolaire) – maternel	94	9,4 %

### - Classes de découvertes

Ces séjours concernent les élèves du niveau CM2.

En 2023, au total, 344 enfants ont participé à des classes de découvertes pour 5 jours soit environ 10,57 % des enfants scolarisés en écoles élémentaires contre 295 enfants en 2022.

Le coût total a été de 53 619€.

### - Séjours vacances

En 2023, 54 enfants ont participé aux séjours (3 en juillet, 2 en août) pour un coût total de 19 230€ contre 42 enfants en 2022.

### - La tarification

La plus grande partie du coût des activités du secteur Enfance-Education est prise en charge par le budget communal. Une participation est demandée aux familles en tenant compte de leurs ressources grâce au calcul d'un quotient familial. La grille tarifaire a été révisée et de nouvelles tranches ont été créées afin d'assurer une plus grande cohérence des tarifs proposés en lien avec la réalité socio-économique des familles pour une application depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Par exemple, pour la restauration scolaire, la décomposition des familles bénéficiaires par tranche se présente comme suit :

Tranche de quotient		Tarifs	% tranche
< OU = 150	N	0,51 €	3,73%
> 151 = 265	M	1,20 €	2,98%
> 266 = 350	H	1,80 €	5,07%
> 351 = 500	D	2,45 €	12,68%
> 501 = 650	I	3,15 €	13,94%
> 651 = 800	G	3,70 €	11,93%
> 801 = 950	C	4,30 €	7,68%
> 951 = 1150	E	4,75 €	8,28%
> 1151 = 1500	F	5,10 €	10,07%
> 1501 = 1900	B	5,40 €	9,25%
> 1901 = 2300	K	5,70 €	5,22%
> à 2300	J	6,00 €	8,13%
Extérieur	O	9,93 €	1,04%

#### - Accès à l'école maternelle

En 2023, la classe de très petite section (enfants de moins de trois ans) a permis d'accueillir 17 enfants à l'école maternelle Hélène Boucher localisée dans le quartier prioritaire de la Prairie de l'Oly. Cette classe permet aux enfants de moins de 3 ans d'enrichir leur langage, de les structurer et d'apprendre à vivre avec les autres et à respecter des règles de vie collective.

#### - Classe pour l'inclusion scolaire

Ce dispositif a pour objectif la scolarisation de tous les enfants et de permettre aux élèves en situation de handicap de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire en milieu ordinaire. Grâce aux classes d'inclusion scolaire (CLIS), 12 enfants souffrant de handicap ont pu intégrer une section adaptée de l'école élémentaire H. Boucher de Montgeron.

#### - Accès aux outils informatiques

Les 5 écoles élémentaires de la Ville sont intégralement équipées en Vidéos Projecteurs Interactifs (VPI) afin de donner à tous les enseignants des moyens techniques innovant permettant de favoriser l'acquisition des apports pédagogiques.

Par ailleurs, la Ville a mis à disposition de chaque enseignant de ces écoles un PC portable Bureautique performant, ainsi qu'un accès à un réseau sécurisé et à Internet.

Et enfin, les 5 écoles élémentaire de la Ville sont aussi dotées de 2 Valises de 32 tablettes par écoles.

### Mise en œuvre de moyens spécifiques en 2023

La ville de Montgeron a développé des moyens importants pour le bon fonctionnement des activités scolaires, parmi lesquels :

L'affectation de personnel au service des écoles élémentaires et maternelles :

- agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) ;
- agents d'entretien ;
- éducateurs sportifs ;
- intervenant arts plastiques ;
- intervenant échecs ;
- intervenants pour les études et le dispositif CP.

L'achat de fournitures scolaires (132 322 € contre 100 224€ en 2022) et le financement des sorties scolaires (entrées : 14 992 € / transport : 25 919 €).

Des rotations de cars permettant d'accéder aux équipements sur le territoire de la ville sur le temps scolaire (piscine, gymnase, stade, médiathèque...) : 55 499€ contre 48 190€ en 2022.

La mise à disposition d'équipements sportifs et de matériels de sport pour les enseignants des écoles de la Ville (gymnases, salles de sport, dojo).

- Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS)

L'action d'accompagnement à la scolarité qui est centrée sur l'aide aux devoirs et les apports culturels a bénéficié à plus de 143 enfants dans les quartiers prioritaires de l'Oly et La Forêt.

- Travaux dans les écoles

En 2023, 666 119,76€ ont été consacrés à des travaux d'entretien des écoles et les structures d'accueil périscolaires. L'essentiel des travaux a été réalisé dans le domaine de la réhabilitation des bâtiments (peinture, plomberie, électricité, maçonnerie, sécurité incendie, accessibilité, contrats de maintenance, etc...)

Répartition par site :

- Jean Moulin maternelle : 4741,94 €
- Jean Moulin élémentaire : 11 803,63 €
- Victor Duruy maternelle : 65 572,80 €
- Jean Charles Gatinois élémentaire : 54 274,23 €
- Ferdinand Buisson maternelle : 118 223,84 €
- Ferdinand Buisson élémentaire : 298 012,81 €
- Hélène Boucher maternelle : 4 297,21 €
- Hélène Boucher élémentaire : 51 615,66 €
- Jules Ferry maternelle : 27 066,70 €
- Jules Ferry élémentaire : 28 350,20 €
- Inspection Académique : 2 160,74 €

## 5) LA POLITIQUE DE LA PETITE ENFANCE ET DE LA FAMILLE

L'offre d'accueil existante proposée par la ville de Montgeron est assez variée.

Sur la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2023, la ville de Montgeron propose une capacité d'accueil de 182 berceaux, à raison de 5 jours par semaine, soit du lundi au vendredi sur une amplitude d'ouverture allant de 7h15 à 18h45 ; contre 185 places en 2022.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre, suite à la fermeture de la crèche familiale, en date du 31 août 2023, la capacité d'accueil journalière est passée à 142 berceaux.

Les multi-accueils Les Petits Princes et Tom Pouce se situent dans des quartiers prioritaires de la politique de la Ville, respectivement dans le quartier de l'Oly et celui de La Forêt.

En 2023, la collectivité a poursuivi sa politique d'optimisation des places dans le but de permettre à autant, voire davantage de familles, de bénéficier d'un mode d'accueil.

Cependant, cette année le taux de couverture est en baisse par rapport aux années précédentes ; mais cela s'explique par la fermeture de la crèche familiale au 31 août 2023. Nous avons dû proposer aux familles, dont les enfants n'étaient pas encore en âge de rentrer à l'école maternelle, de les accueillir au sein de nos structures collectives municipales.

Cela a généré une baisse du nombre de places proposées lors de la commission d'attribution des places en crèche pour la rentrée du mois de septembre 2023.

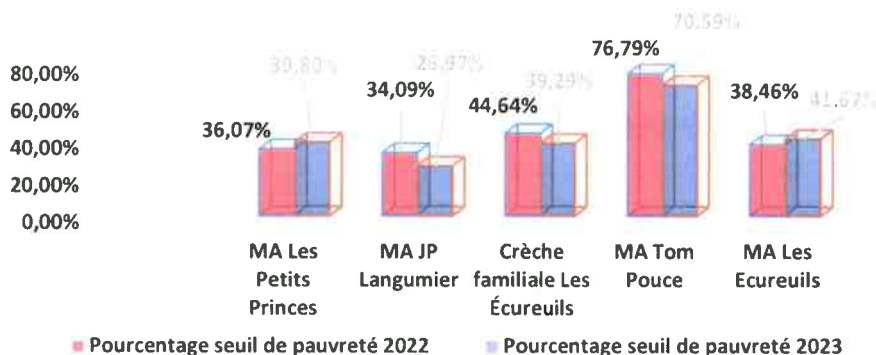
### Taux de couverture au sein des établissements d'accueil des jeunes enfants



Au cours de l'année 2023, le pourcentage des enfants inscrits dans les structures petite enfance et dont les familles vivaient sous le seuil de pauvreté augmente légèrement au multi-accueil Les Petits Princes (+3.73 points) et au multi-accueil Les Ecureuils (+3.21 points) ; alors qu'une baisse est observée pour le multi-accueil Jean Paul Langumier (- 7.12 points), la crèche familiale Les Ecureuils (- 5.35 points) et le multi-accueil Tom Pouce (- 6.2 points).

Le seuil de pauvreté, au sens de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne, fait référence aux familles accueillies ayant un tarif horaire inférieur à 1€.

### Evolution du pourcentage des enfants accueillis dont les familles vivent sous le seuil de pauvreté



En 2023, sur 424 enfants différents ayant fréquenté les structures petite enfance, toutes confondues, nous comptabilisons 205 filles et 219 garçons. ; ce qui représente une égalité entre les filles et les garçons, que nous n'avions pas en 2022 (306 filles et 201 garçons).

La Ville accorde toujours autant d'importance à ce que le personnel donne du sens à sa pratique professionnelle, notamment en pérennisant l'organisation d'une journée pédagogique. En 2023, le thème abordé était celui de la communication au cœur des pratiques professionnelles.

La collectivité s'attache aussi à ce que les agents actualisent leurs connaissances et développent de nouvelles compétences.

L'offre de formations payantes s'élève en 2023 à 3 575€ ; formations auxquelles viennent se rajouter celles dispensées par le CNFPT.

La Ville consacre toujours une partie du budget du Relais Petite Enfance (RPE) à l'intervention d'une psychologue une fois par trimestre, dans le cadre de la mise en place de groupes d'échanges et d'analyse de pratiques en direction des assistantes maternelles du secteur libre, et ce, afin d'enrichir leur pratique professionnelle.

De plus, la Ville a donné les moyens au RPE de pérenniser l'intervention d'une psychomotricienne pour animer des séances d'éveil psychomoteur auprès d'assistantes maternelles.

Au 31 décembre 2023, nous recensons sur le territoire, 118 assistantes maternelles agréées du secteur libre, contre 124 en 2022, dont 90 en activité contre 105 en 2022.

La fréquentation du Lieu d'Accueil Enfant Parent « 1,2,3 Soleil » reste toujours aussi importante.

Le nombre annuel de visites/enfants est de **627** contre 616 en 2022.

Le nombre annuel de visites/parents est de **682** contre 576 en 2022.

Le nombre annuel des visites enfants-parents s'élève à **1 309** contre 1 192 en 2022.

Les nouveaux indicateurs mis en place depuis 2018 permettent d'affiner le suivi d'activité de la structure :

- 108 enfants différents soit une augmentation de 14.9% par rapport à l'année 2022 (94 enfants) ;
- près de 37% de filles et 63% de garçons ;
- les enfants accueillis sont en grande majorité gardés à temps plein par leur mère. Quelques enfants bénéficient d'un accueil occasionnel en structure petite enfance de type multi-accueil collectif ou d'un accueil individuel partiel auprès d'une assistante maternelle du secteur libre. Nous observons une légère augmentation du nombre de pères fréquentant le lieu d'accueil, 24 en 2023 contre 19 en 2022 ;
- 18 fratries différentes soit un chiffre constant par rapport à l'année 2022 ;
- 88 familles différentes soit une augmentation de 25.7% par rapport à 2022 (70 familles) ;
- 50 nouvelles familles soit une augmentation de 31.5% par rapport à 2022 (38 nouvelles familles) ;

Les familles reviennent de façon régulière aux séances d'accueil.

Enfin, le temps fort fédérateur que représentent les festivités de Noël a été maintenu avec l'organisation d'un spectacle jeune public dans la salle des fêtes, à l'Astral.

Les dépenses de fonctionnement allouées au service Petite Enfance (hors frais de personnel) s'élèvent à 38 110€ en 2023 contre 26 465€ en 2022.

## 6) LA POLITIQUE JEUNESSE

Le service jeunesse regroupe deux structures proposant des services de proximité en direction des jeunes âgés de 11 à 25 ans :

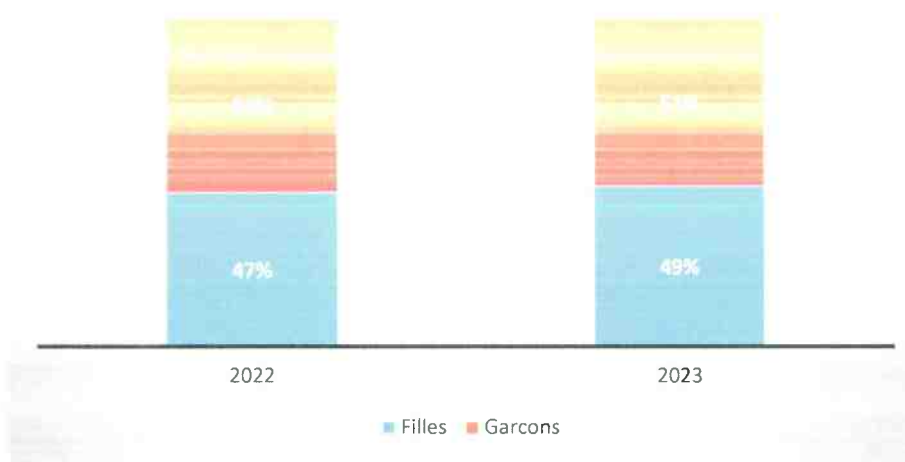
**L'Espace Animation Jeunesse** pour les 11-17 ans (EAJ) et **le Point Information Jeunesse** pour les 15-25 ans (PIJ).

**L'Espace Animation Jeunesse : un espace visible et identifié par les partenaires, les jeunes et leur famille.**

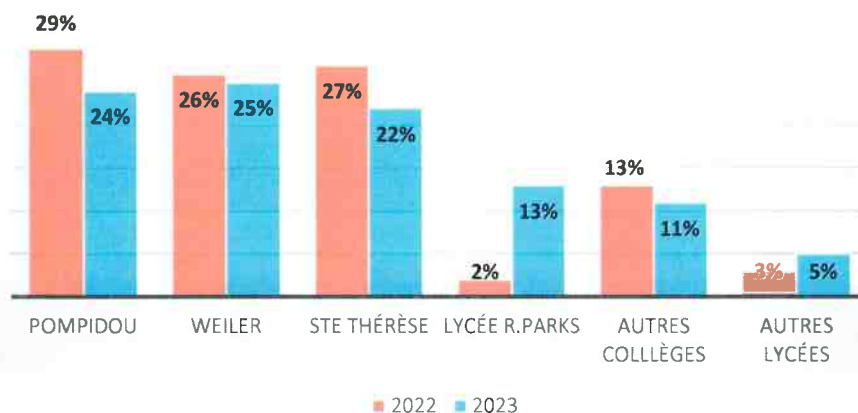
Le nombre d'inscriptions aux actions de l'EAJ, après une hausse de plus de 1000 inscriptions entre 2021 et 2022, est en légère diminution en 2023 : 4070 inscriptions aux activités en 2023.

Analyse du public : Il est constaté une répartition harmonieuse des jeunes issus des différents établissements scolaires due à une stratégie de communication efficace et un partenariat solide entre les collèges, lycée et l'Espace Animation Jeunesse, favorisant ainsi la mixité H/F (49% de filles et 51% de garçons), géographique et sociale. Augmentation du public lycéen grâce à une offre d'activités plus adaptée à leur tranche d'âge et leurs centres d'intérêts.

### Evolution mixité Filles/Garçons

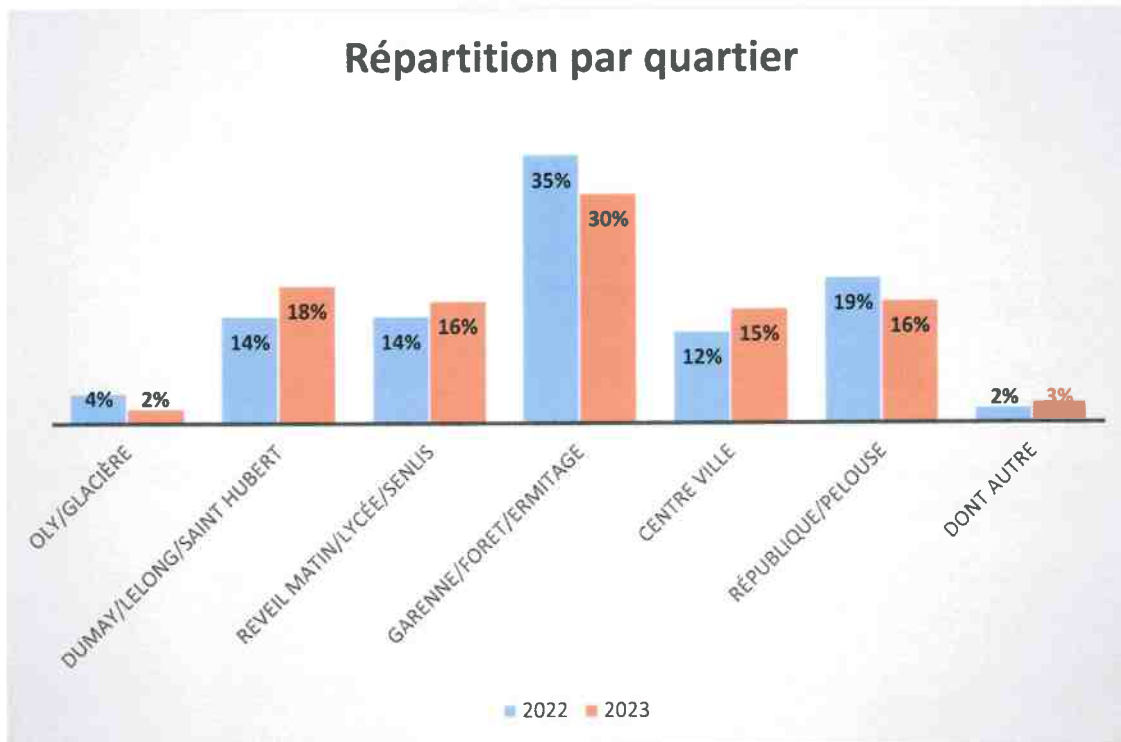


### Etablissements scolaires fréquentés



21% du public accueilli en 2023 est issu des QPV.

Il est observé une légère baisse par rapport à 2022 (25%) alors que les jeunes issus des quartiers « isolés » du centre-ville sont en augmentation (St Hubert et Réveil Matin).

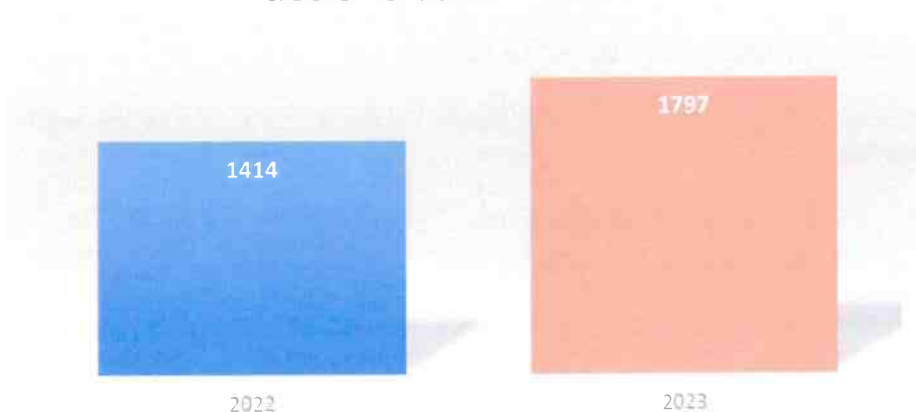


### Le Point Information Jeunesse (PIJ) : un espace ressource de proximité

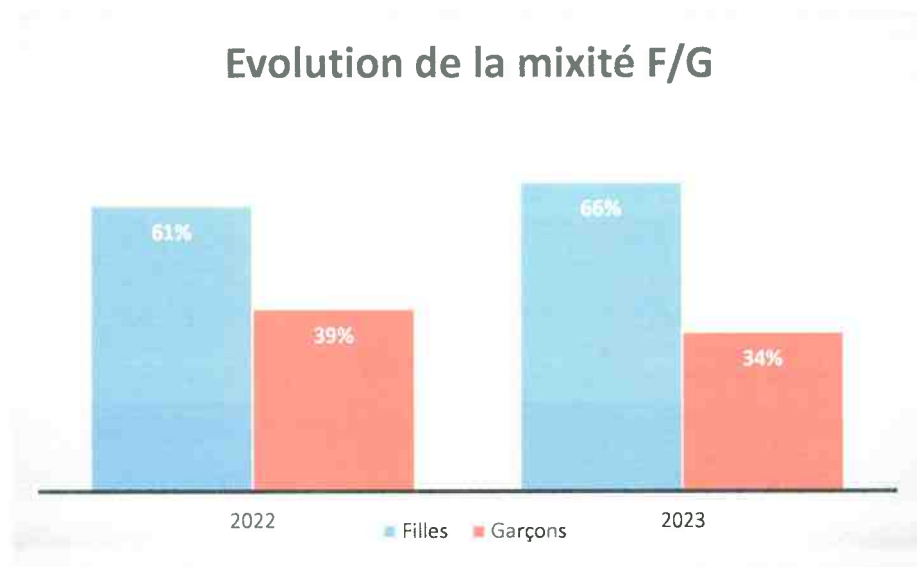
La fréquentation du PIJ et des actions collectives a augmenté de 27% en 2023.

Les filles fréquentent davantage le PIJ (66%) et se saisissent, plus facilement que les garçons, des dispositifs jeunesse municipaux.

### Evolution fréquentation accueil + actions collectives PIJ

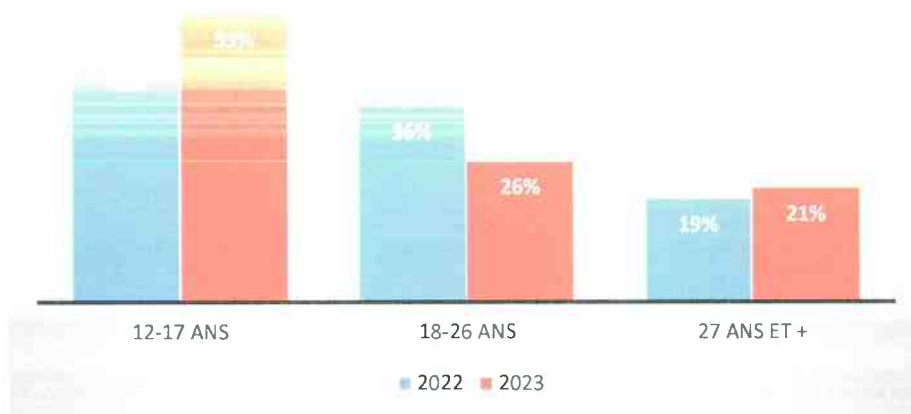


## Evolution de la mixité F/G



Concernant la répartition par âge, une légère augmentation des -18 ans (principalement des lycéens) est constatée et 47% du public restent majeurs.

## Répartition par âge

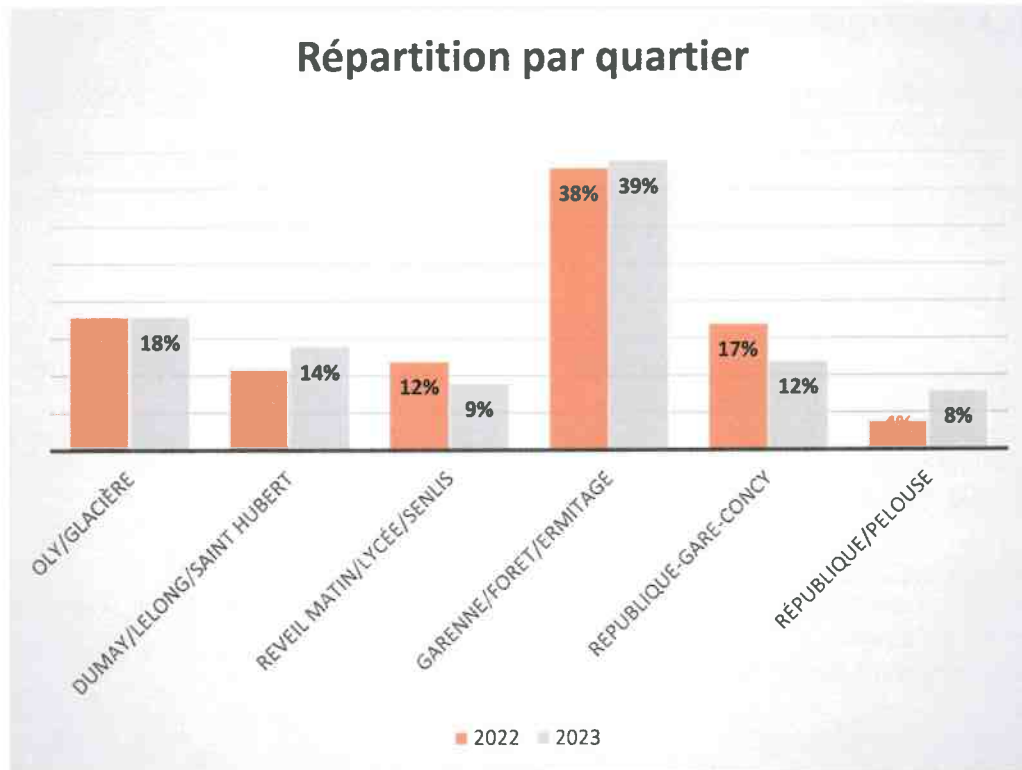


Les QPV représentent **40 %** de la fréquentation du public PIJ avec toujours une forte représentation des jeunes provenant du quartier La forêt.

A noter également l'hétérogénéité géographique du public PIJ qui provient de tous les quartiers de la ville de Montgeron.

Cette structure de service public dédiée aux jeunes Montgeronnais est aujourd'hui bien identifiée par les jeunes mais également par les différents partenaires institutionnels et associatifs du territoire.

Cette hétérogénéité dans la représentation des jeunes fréquentant la structure démontre également que le service jeunesse remplit complètement ses engagements : favoriser la mixité et l'équité dans l'accès aux différentes offres municipales destinées aux jeunes Montgeronnais.



#### Les actions en lien avec les objectifs Jeunesse de la collectivité (autonomie, citoyenneté, responsabilité)

Être autonome	Séjour jeunesse pour les 11-15 ans (8316 €)
	Dispositif municipal « Bourse aux projets jeunes » (1200 €)
	Les révisions de printemps et préparation aux oraux (280 €)
	Ateliers coaching et orientation professionnelle (pour les collégiens) (1000€)
	Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
	Ateliers PARCOURSUP mode d'emploi (aide à l'orientation post BAC)
	Ateliers recherche de stage pour élèves de 3ème
	Le Forum jobs d'été (pour les 17-25 ans)
Être responsable	Activités/stages vacances + ateliers trimestriels (Ecole multi sports ados, Goûters débats, ALL IN ENGLISH) (37 373 €)
	Dispositif d'aide au financement BAFA (pour 20 jeunes) (8000 €)
	Formation initiation au Baby-sitting/PSC1 (550€)
	Action de prévention santé sexuelle (pour les lycéens)
Être citoyen	Chantiers jeunes (3 680 €)
	Passeport citoyen (pour les collégiens)
	Raid Fil Vert (actions permettant la rencontre et les échanges avec les jeunes du territoire de l'agglo VYVS)

## 8) LA POLITIQUE SPORTIVE

La pratique d'activités sportives est un vecteur, un enjeu important pour la ville de Montgeron et plus particulièrement dans les quartiers prioritaires.

La qualité des équipements sportifs, le soutien aux associations sportives et l'animation sportive municipale favorisent l'apprentissage de la citoyenneté pour l'ensemble des jeunes de la Ville et favorisent l'épanouissement de chacun.

La politique sportive passe par des :

- Subventions aux associations sportives : 177 500,00€ (subventions de fonctionnement) et 6 500,00€ de subventions exceptionnelles.

Les 21 associations sportives de proximité sont des partenaires privilégiés de la ville. La mise à disposition d'équipements sportifs, le prêt de matériel et de salles, l'aide financière au fonctionnement, leur permettent de mener un travail éducatif important.

- Animations sportives sur le temps scolaire

Deux Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives interviennent sur l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville, dont trois situées dans les quartiers en QPV pour un montant de charges de personnel de 46 271 €.

L'activité se résume comme suit :

- 5 écoles élémentaires publiques impliquées
- 70 classes concernées, ensemble des classes de CP à CM2, réparties sur 3 trimestres :  
1<sup>er</sup> trimestre : CP et CM1, 2<sup>ème</sup> trimestre : CE1 et CE2, 3<sup>ème</sup> trimestre : CE2 et CM2
- 1678 enfants sur l'année
- 30h00 d'interventions semaine

- Animations sportives sur le temps périscolaire

Deux Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives ainsi que deux vacataires interviennent dans le cadre de l'école multisports les lundis de 17h à 17h45 (2 sites : Gymnase Picot et Gymnase du Nouzet), les mardis de 17h00 à 18h00 (2 sites : Gymnase Picot et Gymnase du Nouzet), et les mercredis de 9h00 à 12h00 (1 site Gymnase Picot)

L'activité se résume comme suit : 120 enfants sont inscrits (51 filles et 69 garçons) pour ces activités sur le 1<sup>er</sup> trimestre. Pour le 2<sup>ème</sup> trimestre 117 enfants et au 3<sup>ème</sup> trimestre, 116 enfants. Cette baisse des effectifs est due aux enfants qui se sont inscrits dans des associations sportives.

- Animations sportives sur le temps extrascolaire

Des activités sportives sont proposées sur les périodes des vacances scolaires.

Des stages sportifs sur une ou deux semaines sont proposés sur les petites vacances (exceptées les vacances de Noël).

- Vacances de toussaint 29 enfants
- Vacances de février 59 enfants
- Vacances d'avril 55 enfants

En juillet et août, l'opération « Village Sport » propose des activités ouvertes à l'ensemble des enfants de la ville sur la pelouse (lieu central à l'ensemble des quartiers de la ville).

Pour 2023, le nombre d'inscrits en juillet est de 1 667 enfants (742 filles et 925 garçons) et en août de 1 476 enfants (642 filles et 834 garçons)

La fréquentation en Juillet est de 2680 enfants et en Aout de 2763 enfants (contre 2384 en 2022).

- Animations sportives en direction des séniors

En partenariat avec l'Espace Seniors, les éducateurs sportifs proposent des activités destinées aux retraités Montgeronnais (gymnastique, stretching et parcours forme.) avec en moyenne, 64 personnes par semaine sur l'année.

- Animation sport santé

Tous les dimanches du 14 mai au 30 juillet et du 27 août au 24 septembre, la ville a proposé deux cours d'une heure sur la pelouse du centre-ville ouverts à tous avec en moyenne, 144 personnes par semaine, soit un total de 2453 passages sur cette activité (contre 1 998 en 2022).

En 2023, 78 220 € ont été consacrés aux dépenses d'entretien du matériel et des équipements mais également à l'organisation d'animations et des festivités sportives ainsi qu'au fonctionnement du service des sports.

## **9) LE DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ASSOCIATIF**

Dans le cadre de la politique culturelle, la Ville intervient dans les champs de la création, de la diffusion, de la formation et de la sensibilisation des publics avec des objectifs de cohésion sociale et d'accès pour tous.

La politique culturelle est constituée par un ensemble cohérent d'actions et de mesures structurelles, mises en place par la municipalité. Elles servent à promouvoir et soutenir les activités culturelles dans notre ville, et au-delà dans notre coopération avec l'Agglomération et dans notre politique patrimoniale.

Elle vise à protéger et à valoriser le patrimoine culturel local, à favoriser l'accès à la culture et l'éducation avec un fort accent sur la jeunesse, à encourager les pratiques artistiques, à soutenir la filière culturelle locale et à promouvoir la diversité culturelle au niveau local.

Son ossature et sa légitimité découlent du programme municipal présenté aux Montgeronnais.

### **Des objectifs municipaux ambitieux**

#### **Objectif 1 - Protéger et valoriser le patrimoine culturel local**

- Par des travaux de rénovation : Centre Jean Hardouin
- Par le soutien à la rénovation de l'Eglise St Jacques, avec en cours la restauration de ses vitraux de l'Eglise
- Par la participation au parcours du pèlerinage de St Jacques de Compostelle : pose de clous
- Par l'entretien du devoir de mémoire (grandes expos qui ont marqué le centenaire 14-18), notamment avec le Conseil municipal des Enfants.
- Par la création d'un parcours patrimoine, en collaboration avec les sociétés savantes locales.
- Par le classement de 2 sites emblématiques du patrimoine local :
  - Sauvetage du Moulin de Senlis
  - Eglise St Jacques, dont le classement permet le sauvetage actuel des vitraux
- Par la réfection de la Pelouse, classée allée d'arbres remarquable, charte de la Pelouse.

### Objectif 2 - Favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens

- Par le soutien au cinéma et à la médiathèque communautaire
- Par des actions renforcées en faveur des jeunes publics : intervenant en arts plastiques dans les écoles (Emilie Chapus), la classe cuivre, projet DEMOS, accueil spécifique des écoles dans les expositions (médiation culturelle)
- Concerts et spectacles à l'Astral et au Carré d'art
- Organisation d'évènements récurrents favorisant la cohésion des citoyens montgeronnais et le vivre ensemble : fêtes de la ville, fête du printemps, marchés de Noël et autres évènements ponctuels en lien avec le calendrier national (Tour de France, coupe du monde de foot ou rugby, jeux olympiques, etc.)

### Objectif 3 – Cultiver les talents

- La municipalité encourage les pratiques artistiques et la création artistique locale avec plusieurs outils :
  - L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Claude Monet (école ouverte à toutes les tranches d'âge, enfant et adultes, sans condition de cursus.
  - Le conservatoire intercommunal.
  - Le Centre Jean Hardouin et le musée Josèphe Jacquot.
  - La médiathèque et le cinéma intercommunaux pour la diffusion de la création.
- Elle met en lumière les talents locaux par le biais de divers expositions et manifestations :
  - Le concert « Montgeron a du talent » qui met en lumière les musiciens et chanteurs locaux.
  - L'exposition Art'ifice sur les arts plastiques
  - Le salon de la Photo
- Elle soutient les industries et les associations culturelles locales (notamment musicale)
  - Avec les studios Lyrics (studios de musique et location de matériel)
  - Partenariat avec des associations comme l'Art et Artistes à Montgeron, pour des salons d'automne et de printemps et le marché de l'art.

Pour répondre à ses objectifs, la ville met en place un grand nombre d'évènements et de manifestations culturelles.

### **Des moyens adaptés pour une programmation diversifiée**

#### Focus sur l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Claude Monet (EMAP)

L'Ecole accueille 290 élèves (public essentiellement féminin avec une répartition : 2/3 féminin et 1/3 masculin) et propose plusieurs disciplines artistiques : la sculpture, le modelage, la peinture, le dessin et la peinture sur soie. L'acquisition de matériels pour l'organisation de ces ateliers a coûté 11000€ en 2023.

Elle propose des expositions et l'Ecole a également poursuivi le développement d'un cours collectif autour de l'art contemporain.

10 stages sont organisés en peinture, sculpture, peinture sur soie et modelage durant l'année. L'Ecole Municipale d'Arts Plastiques s'associe également à un grand nombre de manifestations sur la Ville.

#### Focus sur la Professeure Territoriale d'Enseignements Artistiques

Depuis de nombreuses années maintenant, la Ville finance un poste de Professeure Territoriale d'Enseignements Artistiques mis à disposition des écoles.

En 2023, elle est intervenue dans 18 classes en élémentaires dans les différentes écoles de la Ville sélectionnées sur projet en lien avec l'Inspection Académique.

L'intervention dans les classes a pour but de faire découvrir les arts plastiques et de créer des œuvres collectives dans le cadre de l'exposition Art'ifice. En 2024, une intervention dans les classes de maternelle est prévue.

#### Une médiatrice culturelle depuis septembre 2023

L'équipe de la DEC s'est agrandie en septembre 2023 avec l'arrivée d'une médiatrice culturelle. Ses premières missions ont été de prendre contact avec les écoles et les associations locales afin de se faire identifier sur le territoire. Dès octobre 2023 elle a organisé les premières visites d'expositions en s'appuyant d'abord sur les travaux de l'EMAP (dans le cadre de l'exposition EMAP Adultes) en octobre puis sur le salon de la photographie en novembre. Les premiers résultats sont encourageants avec 5 classes touchées, 2 structures de loisirs et 2 structures accueillant des personnes en situation de handicap.

#### Une programmation variée dans des lieux identifiés :

La programmation culturelle de Montgeron s'articule à deux niveaux.

Un premier niveau piloté par la Communauté d'agglomérations Val d'Yerres Val de Seine par le biais d'une délégation de service public. Cette programmation regroupe des concerts et des spectacles à l'Astral (entre 16 et 18 dates par an).

Le deuxième niveau est la programmation culturelle dite ville qui regroupe 4 à 5 concerts intimistes par an, un concert Montgeron a du talent, un spectacle de Noël avec deux représentations, deux spectacles jeunes publics l'été et diverses expositions.

L'ensemble de la programmation culturelle, par sa diversité, permet de toucher un large public. Elle s'articule autour de quatre lieux identifiés : le Carré d'Art, le Centre Jean Hardouin, l'Astral et la Pelouse.

#### La diffusion de spectacles vivants :

La Ville propose la diffusion de spectacles vivants en direction d'un public d'adultes et d'enfants. La programmation a représenté en 2023, pour la saison gérée par la Direction des Evénements et de la Culture, la somme de 55 945€ répartis en deux pôles : environ 45 000€ pour les frais de plateaux et droits de cession et 10 000€ pour la location de matériel technique) La programmation a compté un spectacle de Noël pour enfant avec 2 représentations, 4 concerts intimistes au Carré d'Art, 2 spectacles jeunes publics en été ainsi qu'un spectacle/concert « Montgeron a du talent ».

#### Des expositions et salons organisés tout au long de l'année :

Le centre Jean Hardouin situé en cœur de ville accueille tout comme le Carré d'Art de nombreuses expositions toute au long de l'année.

En 2023, l'Ecole Municipale d'Arts Plastiques Claude Monet (EMAP) a réalisé deux expositions (une réalisée par les enfants en avril et une autre par les adultes en octobre.)

En mai, la 12<sup>ème</sup> édition de l'exposition Art'ifice a permis d'accueillir 14 artistes locaux venant exprimer leur grand talent et leur sensibilité au travers de multiples moyens d'expression comme la peinture, la sculpture et la photographie.

Art'ifice c'est le savoureux mélange d'artistes amateurs et professionnels combinés à des œuvres collectives réalisées par les partenaires locaux (associations, structure de loisirs et autres structures municipales comme les centre sociaux)

La directrice de l'EMAP, artiste à part entière, a pu, elle aussi, réaliser une exposition entre juin et septembre 2023.

En novembre, la 9ème édition du salon de la photographie a pris place au Carré d'Art en novembre sur le thème de « l'eau dans l'art »

### Le musée Joseph Jacquot

Ce musée a été fondé en 1993 grâce à l'action de Madame Joseph Jacquot. Le fonds principal des collections est constitué par l'importante donation de Madame Jacquot et s'est enrichi grâce à des donations successives. Le musée propose une collection d'œuvres antiques d'Egypte ainsi que les archives du Chanoine Etienne Drioton, éminent égyptologue qui fut le Directeur Général du Service des Antiquités d'Egypte au Caire.

Il abrite également :

- une collection très riche d'art Extrême-oriental : sculptures d'ivoire, porcelaines, estampes japonaises de grands maîtres de l'époque d'EDO ;
- une collection de Médailles ainsi que des documents anciens relatifs à l'histoire locale de notre Ville.

En 2023, 2 visites guidées du musée ont été proposées dans le cadre des journées du patrimoine et trois visites annuelles pour les différentes classes des écoles en lien avec notre médiatrice culturelle et la Société des Amis du Musée.

### **Des partenaires locaux au profit de l'action culturelle du territoire**

#### Le conservatoire intercommunal de Montgeron partenaire de l'action culturelle

L'action « Orchestre à l'école – Classes cuivres » portée par le conservatoire Pablo Casal, menée à Montgeron depuis plus de 15 ans, permet à des enfants d'un quartier classé en politique de la ville d'accéder à la pratique d'un instrument de musique. Les instruments de cuivres sont ainsi confiés aux enfants d'une classe, du CE2 au CM2.

Cette action est menée à l'école Jean Moulin pour la pratique d'un instrument de la famille des cuivres. Les enfants sont encadrés par des musiciens professionnels, rémunérés dans le cadre de ce projet, par la Ville, tous professeurs de l'école de musique et de danse de Montgeron.

Des concerts scolaires sont également organisés par l'intervenant musique dans les écoles. Il effectue une sensibilisation à la musique du monde (instrumentale et vocale).

#### Les associations locales au cœur du développement de la médiation culturelle

En 2023, l'association Arts et Artistes à Montgeron (AAM) a réalisé deux expositions : le salon de printemps en mars et le salon d'automne en octobre. L'association présente également une année sur deux. 1 marché de l'ART qui a eu lieu en 2023 les 2 et 3 décembre.

Le Cercle d'image, association locale de photographes amateur propose également une exposition en décembre.

Le Lycée local Rosa Parks et sa classe prépa-Art propose chaque année fin janvier l'exposition des travaux de ses élèves. L'idée du projet est de proposer aux élèves une première expérience dans un cadre professionnel avec ses impératifs d'organisation. Cette année les univers des élèves ont rencontré un franc succès du 28 janvier au 11 février 2023.

Par ailleurs, l'implication des associations joue un rôle majeur dans l'amélioration de la cohésion sociale, dans l'animation sociale et culturelle de la Ville.

Caractérisées par leur diversité et leur dynamisme, les associations Montgeronnaises investissent tous les aspects du quotidien des habitants.

Soucieuse de soutenir leurs actions, la Ville leur a consacré, en 2023, la somme de 18 000€ (répartie entre 15 associations).

En parallèle de la programmation des événements, le service de la Direction des Evènements et de la Culture gère et coordonne l'ensemble des demandes de salles, les réservations et les demandes de matériels des associations sur la Ville.

### **Des événements villes qui renforcent les liens entre les habitants**

Le calendrier municipal en matière d'évènements fait de Montgeron une ville attractive dans le domaine du vivre ensemble. En effet, la Municipalité multiplie les événements favorisant le lien social entre les habitants tout au long de l'année.

Le calendrier commence avec la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population par laquelle la municipalité rend compte, entre autres choses, de l'ensemble des événements réalisés tout au long de l'année.

Le 28 mai c'est la fête du printemps qui s'est installée sur la Pelouse où les gens ont pu découvrir diverses animations en lien avec le printemps et y trouver des commerçants qui vendent des produits locaux à moindre coût.

Le 24 juin, la fête de la ville qui a pris place sur la pelouse. En 2023, la thématique des 150 ans du tour de France (le premier tour de France a été lancé au départ de Montgeron) a permis aux habitants de ce retrouver pour ce moment festif autour de la célébration du vélo. Au programme, des animations proposées par les services municipaux, par le tissu associatif local (sportif et culturel) et par des prestataires venus enrichir l'offre de cette journée. La journée s'est traditionnellement terminée par un spectacle à destination du jeune public puis d'un concert de variétés. Cette manifestation accueille 4000 personnes au plus fort de la journée et entre 600 et 7000 personnes sur l'ensemble de la journée. Cette fête, c'est aussi 150 agents de la ville mobilisés au profit des Montgeronnais.

Le budget alloué représente environ 70 000 € pour cette fête très populaire.

Le 8 juillet, un cinéma en plein air sous les étoiles, a été organisé avec la projection du film « Le Vélo » de Ghislain Lambert pour continuer la thématique instaurée pour la fête de la ville. (Le deuxième traditionnel ciné plein air a été remplacé cette année par deux retransmissions de matchs de la coupe du monde de rugby avec France-Nouvelle Zelande le 8 septembre et les quarts de finale le 13 octobre sur la Pelouse.)

L'organisation conjointe des festivités liées au 14 juillet ont eu lieu à la plaine de Chalandray conjointement organisée avec la Mairie de Crosne. Au programme feu d'artifice et concert.

Le 9 septembre, le forum des associations culturelles et sportives a pris place aux gymnases Coubertin et Picot. 100 associations participantes cette année qui témoignent la grande offre disponible sur le territoire en matière d'activités sportives ou culturelles.

Les journées européennes du patrimoine les 15 et 16 septembre pour lesquelles ont été organisées une conférence au château de Rottembourg, des ateliers de peinture (EMAP), des conférences au musée municipal Josèphe Jacquot, une visite du conservatoire intercommunal refait à neuf en 2023 et une porte ouverte de l'office du tourisme. Ces journées sont animées par le service culturel mais aussi des associations locales comme ECLAT, la Société des Amis du Musée, et la Société d'Histoire Locale.

Le 31 octobre, Halloween a pris les couleurs du Mexique et a permis à la population de découvrir « Dia de los Muertos » avec ses couleurs extravagantes et cette façon si particulière de célébrer les morts. Au programme stands de maquillage, photobooth et un groupe mexicain aux couleurs du « Dia de los Muertos » avec la traditionnelle soupe à la citrouille servie par le service de restauration de la ville.

Pour clôturer l'année, le marché de Noel s'est installé sur la place de Rottembourg du 8 au 10 décembre avec des animations musicales, des manèges, des concerts et l'animation traditionnelle du tour en calèche qui sont venus ponctuer la découverte des produits locaux proposés sur les différents stands du marché.